

Janvier 2005

P.P.
1211 GENEVE 8

MAISON QUARTIER JONCTION



Le Père Fouettard s'immole au pied de l'Hôtel de Ville

lire l'édito du président en page 8
et le dernier discours du Père Fouettard en page 9

photos: Alexandra Albarrata

REDACTION: MAISON DU QUARTIER DE LA JONCTION - TIRAGE 12'000 EX.
HORAIRES D'OUVERTURE: DU MARDI AU SAMEDI DE 14H À 22H
MQJ: av. Ste-Clotilde 18bis, 1205 Genève * Case postale 204, 1211 Genève 8, tél. 022 708 1170, fax 022 708 1177
Local Après 4: rue du Village-Suisse 3, 1205 Genève, tél. 022 328 9514
La Pépinière: rue Gourgas 19, 1205 Genève, tél. 022 328 6005
www.maison-quartier-jonction.ch * e-mail : mqj@maison-quartier-jonction.ch



L'ÉTÉ DE LA ROULOTTE 2005

Depuis le mois d'octobre un groupe composé d'associations et d'habitants du quartier se réunit pour organiser les animations et les spectacles de « l'été de la roulotte » 2005. Un programme qui s'annonce déjà riche et varié est en train de voir le jour. Il reste cependant toujours de la place pour d'autres idées et d'autres énergies...

En effet, pour la Maison du quartier, un des buts de cette animation est de « donner la parole » à d'autres associations, aux habitants, afin que cet espace roulotte devienne tout le long de l'été un lieu d'information, d'échanges, et de rencontres.

Un lieu où chacun puisse se présenter, se faire connaître, proposer des animations ludiques et culturelles, rencontrer ses voisins de quartier.

Si vous êtes intéressés,
prenez contact au plus vite au
022 708 11 70
du mardi au vendredi
de 14h à 18h30
et demandez Patrizia ou Silvio.

LA VILLE EST A VOUS « FÊTE LA JONXION »

La première édition a eu lieu les 4 et 5 septembre 2004 et nous pouvons le dire, ça été un franc succès ! Habitants, associations et artisans ont envahi les rues Gourgas, Charles Humbert, de la Muse et le Parc Gourgas.

L'espace de la rue est devenu pour deux jours un lieu de marché, de rencontres et d'échanges très animé. Des animations très différentes théâtre de rue, musique, slam, contes, contest de dj, danses folkloriques...ainsi que les plats de nourritures exotiques, ont donnés la touche festive et le dépaysement assuré.

En septembre 2005 nous organiserons à nouveau la deuxième édition de « fête la Jonxion ». A cette occasion, nous aimerions découvrir toutes les ressources artistiques du quartier.

Si vous êtes musicien, acteur, mime, chanteur, conteur...si vous avez envie de vous produire sur une scène ou dans la rue... si cette envie vous démange à tel point que vous en dormez plus la nuit... alors le moment est venu pour vous de vous annoncer pour faire partie de la deuxième édition de

Un comité fête ouvert à toute personne, association, artiste ou artisan du quartier aura lieu le:
mardi 18 janvier à 19h
à la Salle à Manger,
7 Michel Simon
au 1^{er} étage.



« FÊTE LA JONXION »

**Assemblée générale
de la Maison du Quartier de la Jonction**
jeudi 10 mars dès 19h

La Maison du Quartier est une association sans but lucratif ouverte à toutes les personnes intéressées. Ses activités sont organisées en fonction des orientations définies par l'association et le comité de gestion. Ces orientations sont régulièrement réévaluées afin de répondre le mieux possible aux besoins observés dans le quartier. Elles sont en accord avec les principes contenus dans la **Charte cantonale des centres de loisirs** signée en septembre 1993 entre les représentants de l'état, des communes, des associations et les professionnels de l'animation.

Premier centre de loisirs à Genève à avoir revendiqué l'appellation « Maison du Quartier », la MOJ veut être un lieu d'expression, de réflexion et d'organisation ouvert aux idées minoritaires et à la défense des droits fondamentaux de l'individu. Elle a pour but de proposer et de promouvoir des activités sociales, civiques et culturelles. Ses locaux et son infrastructure sont à disposition du quartier.

Les bénévoles, membres de l'association de la MOJ et du comité, sont l'âme et le cœur de cette maison. Sans eux pas d'enracinement de nos actions dans la réalité du quartier ; sans eux, pas de débat démocratique sur les orientations de la maison ; sans eux, nous n'existerions tout simplement pas.

Eux, c'est vous : habitantes et habitants du quartier !

Pour rester vivante, une association a besoin de membres qui s'engagent et qui la soutiennent. Si vous voulez vous aussi vous engager, partager vos compétences et votre enthousiasme, remplissez maintenant le bulletin d'adhésion ci-dessous et rapportez-le à la Maison du Quartier durant les heures d'ouverture.

L'adhésion est libre et gratuite : elle est un acte citoyen !



**DEMANDE D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION
DE LA MAISON DU QUARTIER DE LA JONCTION**

Je suis intéressé-e par les activités et les buts poursuivis par la Maison du Quartier de la Jonction.

Je demande mon adhésion à l'Association de la Maison du Quartier, Centre de Loisirs de la Jonction, lors de sa prochaine assemblée générale.

Genève, le : Signature :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

No postal : Localité :

Téléphone : E-mail :

ACCUEIL PERISCOLAIRE À LA PÉPINIÈRE (parc Gourgas)

Chaque jour après l'école, nous accueillons 25 enfants de la première enfantine à la troisième primaire, de 16h00 à 18h30.

Nous allons chercher les enfants à la sortie de l'école (les quatre écoles de la Jonction) et nous leur offrons un goûter ainsi que le choix entre diverses activités créatrices et ludiques.

Cet accueil est encadré par un(e) animateur(trice) et trois moniteurs(trices) présents chaque jour.

A l'heure actuelle, il reste encore des places !!!

Tarifs : Fr. 1,50.- par jour.



MERCREDIS AÉRÉS À LA PÉPINIÈRE

Nous accueillons, chaque mercredi, 40 enfants de 4 à 8 ans pour la journée (de 7h30 à 18h30). Nous passons nos journées essentiellement à la campagne, à Jussy, mais en janvier et février, c'est à la montagne, à Arzier, que nous nous rendons pour profiter de la neige et luger.

Nous proposons aux enfants diverses activités créatrices et ludiques ainsi que diverses sorties comme par exemple aller au cinéma ou voir un spectacle.

Ces journées sont encadrées par un(e) animateur(trice) et cinq moniteurs(trices) (six pour les mercredis de neige).

Tarifs : Fr. 13.- pour un enfant et Fr 24.- pour deux enfants

CENTRES AÉRÉS À LA PÉPINIÈRE

Nous organisons pour chaque semaine de vacances (sauf à Noël) un centre aéré pour les enfants de 4 à 8 ans. Les prochains sont ceux de février (du 7 au 11 février), qui aura lieu à Saint-George, au-dessus de Gland, et celui de Pâques (du 29 mars au 1^{er} avril) qui se déroulera à Jussy.

Dates d'inscriptions : pour février - vendredi 7 janvier de 17h30 à 19h30 à la MQJ
pour Pâques - vendredi 25 février de 17h30 à 19h30 à la MQJ

Les activités du Local pour les 4, 5 et 6^{èmes} primaires (à la rue du Village-Suisse n°3)

Toutes les activités organisées au Local s'effectuent selon le principe de l'accueil libre, c'est à dire que :

- les enfants peuvent aller et venir librement pendant les heures d'ouverture
- un contrat est passé entre l'enfant, les parents et l'équipe d'animation
- diverses activités sont organisées par l'équipe avec les enfants

L'accueil libre est gratuit.

L'inscription des enfants se réalise sous la forme d'un contrat tri-partite conclu entre les enfants, les parents et l'équipe d'animation. C'est un moyen d'expliquer aux enfants ce qu'on attend d'eux : les règles à respecter, le comportement à adopter en groupe, et les rendre attentifs quant à leurs responsabilités. C'est aussi l'occasion pour nous d'expliquer aux enfants et à leurs parents notre rôle, et ce qu'ils peuvent attendre de nous.

Soucieux de favoriser la participation et l'esprit d'initiative des enfants, nous

organisons avec eux les activités du soir et celles du mercredi. Nous nous efforçons, dans la mesure du possible, de mettre en place des activités qui puissent plaire à tous les enfants : sport, jeux, bricolages, sorties, ateliers divers, découvertes. L'essentiel étant que chacun y trouve son plaisir !

A travers ces activités, les enfants font l'expérience du partage, du respect de l'autre et des différences. Ils sont également amenés à prendre part aux diverses petites tâches relevant de la vie communautaire, comme : faire les courses, préparer les repas, faire la vaisselle, débarrasser la table, etc...

- L'accueil périscolaire

L'accueil s'effectue au local pré-adolescents les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h30. Une animatrice et deux moniteurs assurent l'encadrement de 25 enfants.

Nous encourageons les enfants à participer au projet d'animation, afin d'organiser des activités qui répondent à leurs attentes (bricolages, ping-pong, peinture, jeux société, atelier-cuisine, baby-foot, sorties, football, jeux à l'extérieur, ...).

- Les mercredis aérés

Tous les mercredis nous accueillons les enfants de 8h à 18h. Cet accueil est encadré par une animatrice et deux moniteurs. Afin d'organiser des activités à l'extérieur, nous demandons aux enfants ne venant pas le matin de se présenter au Local au plus tard à 13h30. L'heure de retour est fixée entre 17h15 et 18h00, ce qui implique une fermeture possible du Local durant l'après-midi, si des animations sont prévues à l'extérieur.

L'accueil du mercredi est gratuit, une participation de Frs. 6.- est toutefois demandée pour le repas du midi.



Terrain d'Aventures

Les travaux de construction du Terrain d'Aventures reprendront leur cours normal en janvier 2005 et devraient durer environ 4 mois. Si les travaux se poursuivent sans incidents, nous devrions enfin ouvrir avec la Maison de Quartier des Acacias ce nouveau lieu d'accueil destiné aux jeunes de 9 à 13 ans.

Les activités qui se déroulent actuellement au Local seront ainsi délocalisées au Terrain d'Aventures, et ceci probablement dans le courant du mois de mai. Dans notre prochain journal, nous vous informerons de l'évolution des travaux, ainsi que la date exacte de son ouverture.



Ateliers

Rap (avec Zrink et Abadir)

mardi : 18h30-20h30

jeudi : 19h00-21h00

Sampler (avec Zrink)

mercredi : 15h00-17h00

vendredi : 16h30-18h30

Chant (avec Zrink)

mardi : 16h30-18h30

vendredi : 18h30-20h30

DJ (avec Dan)

mercredi : 17h30-19h30

jeudi : 17h00-19h00

Accueil libre

les mardis, jeudis, vendredis
de 16h30 à 22h

les mercredis et samedis
de 14h à 22h

La MQ est en train de concocter un programme « spécial ados » pour les vacances de février (du 7 au 11). Au menu: soirée repas, cinéma, soirées à thème, sorties etc. Des discussions sont en cours entre jeunes et équipe pour choisir entre une sortie à Turin (foot, fringues etc.) ou une sortie de ski. Donne-nous toi aussi ton avis !



La passerelle sur l'Arve Aménagements piétons

L'année dernière, vous avez été nombreux à soutenir la pétition que nous avons lancée, avec les théâtres du Loup et de la Parfumerie entre autres, pour nous assurer que la passerelle qui sera construite sur l'Arve, entre la rue Ste-Clotilde et le chemin de la Gravière, sera bien réservée aux piétons et aux cyclistes. Depuis, nous avons été auditionnés par la commission des pétitions du Grand Conseil et avons reçu de M. Moutinot des garanties qu'il en serait comme nous le souhaitions.

Début novembre dernier nous avons, avec les autres pétitionnaires, été invités à une séance organisée conjointement par le département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (pour le canton) et par le service d'aménagement urbain et d'éclairage public (pour la ville). On nous y a communiqué tous les détails du projet de passerelle et un échéancier des travaux.

Selon les prévisions les plus optimistes, les travaux devraient débuter au printemps prochain. La construction de la passerelle proprement dite (à charge du canton) devrait prendre environ six mois et l'aménagement des accès (à charge de la ville) environ trois mois. Une coordination sera mise en place afin que les travaux perturbent le moins possible le travail des deux théâtres, directs voisins du gros du chantier.

Les pétitionnaires ont estimé unanimement que les efforts d'information consentis par les services cantonaux et municipaux concernés, ainsi que par les maîtres d'œuvre, avait été remarquable. Nous sommes repartis de cette séance rassurés sur la qualité de l'écoute que nous avions reçue et avec la perspective que cette collaboration puisse se poursuivre avec profit.

Ainsi, si les aléas des finances cantonales le permettent, à la fin de cette année nous devrions pouvoir nous rendre en toute sécurité de l'autre côté de l'Arve sans avoir à passer par la passerelle de l'École-de-Médecine ou par le pont St-Georges. Nous pourrions aussi envoyer nos enfants à la piscine, à la patinoire ou au centre sportif de la Queue d'Arve l'esprit plus serein.

Nous vous tiendrons bien sûr informés dans ces pages de l'avancée de ce dossier.

Le service d'aménagement urbain et d'éclairage public de la ville de Genève (SAUEP) a organisé mi-octobre en nos murs une exposition afin de présenter divers projets envisagés pour améliorer la sécurité des déplacements dans le quartier. Cette exposition a eu un bon succès auprès des habitants et n'a pas manqué de soulever quelques interrogations, doutes ou incompréhensions.

A la demande générale, et afin de clarifier les intentions des auteurs des projets, une séance publique d'information a eu lieu le lundi 22 novembre. Monsieur Nils De Dardel, directeur du département de l'aménagement, des constructions et de la voirie, dont dépend le SAUEP, plusieurs de ses collaboratrices et collaborateurs ainsi qu'une ingénieure spécialisée dans la gestion du trafic sont venus à la fois écouter et parler à la cinquantaine de personnes présentes.

Deux aménagements prévoyant des trottoirs traversants, au bout de la rue du Village-Suisse sur le boulevard St-Georges et au croisement de la rue Gourgas et de la rue des Bains, avaient particulièrement soulevé l'inquiétude de l'Association de parents d'élèves de la Jonction (APEJ). Après un long débat, un accord a été trouvé sur l'abandon des trottoirs traversants. Tous les autres projets ont également été intensivement expliqués et discutés. La séance s'est conclue à la satisfaction générale des participants.

Il nous reste à souhaiter que les travaux se fassent rapidement, contribuant ainsi à améliorer la qualité de vie du quartier.

Parc Gourgas

Le projet de rénovation du parc Gourgas est un peu en sommeil depuis quelques temps. Du côté de nos autorités, on nous dit que les récents déboires qui ont affecté le service des espaces verts de la ville de Genève (SEVE) sont à l'origine de cet état de fait.

Au moment où vous lirez ces lignes, un petit groupe d'habitants et de représentants de diverses associations du quartier (dont la MQJ) devraient avoir

rencontré Madame Yveline Cottu, nouvelle directrice du SEVE. Nous espérons que son arrivée donnera une nouvelle impulsion à ce projet dont tout le quartier attend la réalisation depuis plus de deux ans.

Par ailleurs, nous avons appris cet été qu'un groupe d'habitants avait adressé une pétition à Monsieur Manuel Tornare, chef du département municipal des affaires sociales, des écoles et de l'environnement (dont dépend le SEVE) pour s'opposer au projet de construction, dans le cadre de la rénovation du parc, d'une petite salle polyvalente en lieu et place des toilettes insalubres qui se trouvent actuellement au coin du parc Gourgas. Cette démarche nous a surpris car, durant toute la mise en place de ce projet de rénovation, la maison du quartier s'est efforcée d'en communiquer tous les détails et d'y associer la population du quartier, soit à travers ce journal, soit à travers des séances publiques comme celle qui a eu lieu en juin 2003 à la MQJ en présence de Monsieur Tornare. A aucun moment le souci que la création d'une petite salle polyvalente de moins de 50 places ne puisse nuire à la tranquillité du voisinage du parc n'a été exprimé.

Sur ce sujet nous tenons donc à préciser deux choses :

- Sur le principe, le droit de pétition est un acquis de la démocratie dont la maison du quartier, vous le savez, n'hésite pas à user lorsque cela nous paraît nécessaire. Cependant nous déplorons que cette démarche ait eu lieu sans qu'il y ait eu de tentative de dialogue préalable de la part des pétitionnaires.

- Sur le projet d'une salle polyvalente : celui-ci n'est qu'un aspect mineur de l'ensemble du projet de rénovation du parc. Nous pensions pouvoir mettre ce lieu à la disposition des habitants du quartier pour y organiser des anniversaires, des baptêmes ou d'autres fêtes familiales, selon des modalités à définir et, bien sûr, avec le souci de respecter la tranquillité du voisinage comme nous le faisons pour toutes les manifestations que nous organisons, sur le parc et ailleurs. Si cela peut tranquilliser les signataires de la pétition, nous renonçons bien volontiers à cet équipement qui, à voir le nombre de demandes que nous devons refuser chaque semaine, nous semblait pourtant pouvoir être utile aux habitants.

Le Père Fouettard s'immole au pied de l'Hôtel de Ville

Le trois décembre 2004, le Père Fouettard a quitté le quartier pour périr sous les fenêtres du pouvoir

Pour lui, c'était comme une urgence: à grandes enjambées, il est monté à la Treille pour tirer les oreilles de certains députés du Grand conseil qui avaient eu l'idée saugrenue d'imaginer le transformer en agent municipal.

Ce changement d'itinéraire n'a toutefois pas rebuté les habitués «fouetteurs». Et le «Père des fous» a emmené dans son sillage un millier d'enfants, de jeunes, de parents, de grands-parents venus tout spécialement lui prêter leurs voix pour rugir sa grosse colère. Devenue ainsi «manifestive», sa parade n'a rien perdu de ses couleurs, de ses déguisements, de ses musiques. La fête a été belle.

Elle a gagné en liberté. Vertu nécessaire pour exprimer le refus de voir les maisons de quartier passer à la moulinette de l'austérité budgétaire. Pour

cette parade –qui aurait pu être la dernière des dernières– il a bien fait les choses, le Père Fouettard. Des professionnels, des membres de comités de gestion et des habitués d'une vingtaine de centres de loisirs l'ont accompagné



dans sa «manifeste», avec force banderoles («St-Jean en colère») et pancartes («On veut la maison de quartier»). Une parade bis s'est même formée sur la rive droite du lac et à rejoint le Père Fouettard dès le Skate park de Plainpalais.

Arrivés sur la Treille, tandis que spectacles, cracheurs de feu, soupe et vin chaud reconfortaient les patiemment attendu la sortie de séance des députés pour leur dire que son public ne participerait certainement pas à des parades municipales et à des loisirs calibrés. Il avait d'ailleurs préparé un puissant discours à jeter à la tête de ces députés, mais pour ne pas casser l'ambiance de la fête, il a préféré se taire et le laisser comme un testament –à déguster ci-dessous– après que sa tête fut partie en fumée. Il a de drôles d'idées, ce Père Fouettard. Mais peut-être est-ce la Chauchevieille qui les lui avait mises en tête...

Michel Schweri

Président du comité de la MQ Jonction



Photos: Alexandre Albanese, Yves Mühlemann, Nathanaëlle Glaus

Le dernier discours du Père Fouettard

«Chers enfants, grands enfants, grands-parents et petits parents,

»Les centres de loisirs du canton ont failli ne pas sortir indemnes de 2004 et de l'élaboration du budget de la République pour 2005. Des députés représentants les partis de la droite (libéral, radical et surtout démocrate-chrétien) au Grand conseil s'en sont en effet pris à l'édifice cantonal des 41 maisons de quartier, centres de loisirs, jardins robinson et terrains d'aventure.

»Par un tour de passe-passe assez malhabile inventé le 16 novembre, ils ont proposé à l'Etat genevois d'économiser les 17 millions prévus en 2005 pour financer environ les deux tiers des emplois des animateurs travaillant dans ces lieux et de transmettre cette facture à l'ensemble des 45 communes du canton, lesquelles ne pouvaient évidemment pas reprendre une telle dépense en quelques semaines.

»Pour toutes les personnes un minimum sensées, l'idée des démocrates-chrétiens était donc mort-née. Cela n'a toutefois pas empêché ces députés de pousser plus avant leur projet de loi. A l'heure où je vous parle, il n'a finalement pas été retenu en vue du budget 2005 du canton, mais il n'a pas été retiré. Il figure toujours à l'agenda politique et nécessite donc que la population s'y intéresse de près.

»Les premiers centres de loisirs arrivent désormais dans la quarantaine. La Maison de quartier de la Jonction fêtera ses 35 ans à la fin 2005 (on en reparlera). Depuis une dizaine d'années, l'ensemble des centres et maisons de quartier du canton se sont donnés une charte cantonale fixant les grandes lignes de leurs activités. Ils sont depuis lors régis par une loi cantonale et par une fondation fonctionnant comme l'employeur juridique des animateurs. Cette structure, la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe), rassemble des représentants des associations des centres de loisirs, des délégués du personnel ainsi que des représentants des autorités du canton et des communes. Juste avant l'été, cette collaboration a été officiellement

affermie par la signature de plusieurs «conventions de partenariat» fixant les attentes et les obligations des divers partenaires.

»L'ensemble de cette expérience originale, issue de trois décennies de tâtonnements et de dix ans de collaboration intense entre les autorités, les usagers et les professionnels, allait ainsi être rayée d'un trait de plume démocrate-chrétien. C'est qu'ils voulaient

aller vite, les bougres: le projet de budget pour 2005 affichait, lors de la conception du projet de loi sur les centres de loisirs, un trou de 418 millions de franc qu'il fallait réduire à 290 millions.

»Malheureusement, en coupant les 17 millions de subvention attribuée à la FASe par le canton, le projet de loi modifiait aussi le subtil équilibre ayant bâti la fondation.

»En transférant cette facture sur le dos des communes –en imaginant qu'elles aient pu la reprendre au vol– le rôle du Département de l'instruction publique passait à l'as. C'est pourtant lui qui assure la cohérence de la politique socioéducative cantonale que les centres de loisirs mettent en œuvre dans les activités pour enfants et jeunes parallèlement à l'école obligatoire.

»Le libellé du projet de loi excluait aussi les associations gérant directement les centres (3000 membres) –plus précisément les comités de gestion comptant quelque 300 bénévoles– de ces mêmes activités. Le financement et la direction politique des actions pour les enfants et les jeunes seraient entièrement revenus aux autorités communales, lesquelles auraient du, pour continuer à les accomplir, «communaliser» une bonne part des travailleurs sociaux des centres de loisirs.

La mobilisation des partenaires de la FASe a pris de multiples formes. Les communes et les instances de la fondation ont plutôt donné dans le lobbying auprès des députés et se sont fait auditionner par la commission des finances du Grand conseil. Les syndicats et délégués du personnel ont organisé plusieurs assemblées et ont pris des mesures pour avertir les utilisateurs des centres de loisirs. Des banderoles annonçant le risque de fermeture des centres à fin 2004 ont ainsi orné plusieurs façades, des tracts ont été distribués, les inscriptions aux activités prévues en 2005 n'étaient plus prises qu'au crayon gris... Une conférence de presse a également été donnée pour annoncer publiquement les conséquences du projet de loi sur les centres de loisirs. De son côté, la Fédération des centres de loisirs et de rencontres, regroupant les associations des 41 centres du canton, a participé à diverses actions.

»Suite à cette contestation multiforme, le projet de loi a été «ajourné» par la commission des finances. Il ne déploie aucun effet sur le budget 2005. Aucun vote n'a toutefois eu lieu pour l'abandonner formellement et ses auteurs ne l'ont pas non plus retiré. Ce projet de loi reste donc cliniquement vivant et, comme une épée de

Damoclès, pourrait s'abattre sur les centres de loisirs en janvier ou en mars prochain en vue du budget 2006.

»Tout danger n'est pas écarté. Chers enfants, grands enfants, grands-parents et petits parents, la vigilance reste de mise. Une seule solution: Votez pour moi, votez pour vous!»

Père Fouettard



LE GIAP (*) FETE SES 10 ANS D'EXISTENCE



contribuant ainsi ont donné une image dynamique du parascolaire, lequel constitue une prévention importante au service de la collectivité.

Yves Delieutraz
responsable de domaine
au service parascolaire

Du 13 au 17 septembre dernier, les enfants des activités surveillées des quatre écoles du quartier de la Jonction et certains enfants de la Pépinière ont pu jouer à 4 jeux inédits, créés pour le GIAP à l'occasion de cet anniversaire, autour d'une roulotte stationnée dans le préau de l'école du Mail mais qui sillonnera les différents quartiers ou communes durant 40 semaines. De plus, les enfants de la Jonction, ainsi que leurs parents et toutes les personnes du quartier concernées par la vie enfantine, ont pu profiter d'un apéritif organisé le 16 septembre à 18h, grâce à la compréhension du service des écoles de la Ville de Genève.

Sous l'impulsion de Mme Suzanne Monnier, responsable du secteur pour le GIAP, et avec la collaboration active des animatrices parascolaires et des moniteurs qui encadraient les enfants, ainsi que du concierge de l'école du Mail très présent chaque soir, les enfants ont pu tester leur capacité à jouer « pour le plaisir de gagner », dans l'esprit qui a prévalu à la création des jeux qui leur étaient proposés. Certains d'entre eux ont donné ensuite par écrit leurs impressions à l'issue de ces soirées-jeux, d'où les commentaires que vous pourrez lire ci-après...

Dans le cadre de ces 4 jours de jeux, nous avons aussi pu intégrer du public présent et non inscrit aux activités parascolaires, créant ainsi une aire de jeux qui pourra(it) être reprise à l'occasion d'autres fêtes de quartier. Nos remerciements vont à tous ceux qui ont participé à ces soirées de jeux en



(*) Le parascolaire a en effet quitté le DIP en 1994 pour rejoindre l'association des communes genevoises qui gère l'ensemble des activités du matin, de 7h à 8h dans 11 lieux, de la pause de midi - en lien avec les associations de restaurants scolaires - de 11h30 à 13h30 - et de fins de journée, de 16h à 18h, dans la plupart des écoles du canton.

Le mur et l'olivier Une politique de fractionnement du territoire

Exposition de photos du 18 au 29 janvier



Les photos sont tirées de séries prises rapidement au cours de trois séjours en Palestine, dont le premier en mars-avril 2002, avant le début officiel de la construction de la « clôture de sécurité ».

Les clôtures ne sont pas un phénomène nouveau dans cette région, et bien que l'attention se focalise de plus en plus sur cet ouvrage spectaculaire, ce mur apparaît surtout comme l'aboutissement d'un long processus de cloisonnement et de fractionnement du territoire, auquel participent tant, les implantations, les zones de sécurité, les routes réservées (bypass roads), les barrages de l'armée (check-points), que les clôtures proprement dites.

A ce cloisonnement spatial, s'ajoute le cloisonnement du temps que constituent les incursions, les emprisonnements, et les couvre-feux.

Dès mon premier contact, sur la route qui relie l'aéroport de Tel-Aviv à Jérusalem, j'ai été surpris par la vision de l'aménagement d'un nouveau territoire, qui se superpose sur l'ancien, en l'ignorant.

Si, sur le territoire israélien, la vision des pentes terrassées des oliveraies est souvent comme pâlie et presque effacée par celle, dominante, des constructions

nouvelles, des colonies, des routes et des autoroutes, en Cisjordanie, le processus de transformation du territoire est récent, mais actif ; le bulldozer et le camion-toupille de béton sont omniprésents, plus même que le tank.

Mieux que d'autres dispositifs, par son emprise et sa continuité, le mur est visible. Il apparaît comme permanent et veut symboliser un acte définitif.

Dans les villages proches du mur, j'ai ressenti plus qu'ailleurs, au-delà des conséquences économiques, sociales et humaines de cet emprisonnement, combien il ravivait la conscience de la perte des terres et de la rupture de liens, anciens ou récents, de famille et de travail, avec les autres, israéliens juifs et arabes, qui sont une fois de plus et pour un temps indéfini, de l'autre côté.

Blaise Crouzier – avril 2004

Collectif Urgence Palestine GENEVE
5 rue des Savoises - 1205 Genève
email info@urgencepalestine.ch
www.urgencepalestine.ch
contact missions civiles :
missionsciviles@urgencepalestine.ch
CCP 17-766771-3

Vernissage le mardi 18 janvier à 19h

**mardi 18 à 20h projection du film:
ROUTE 181 (1^{ère} partie)
de Michel Khleifi et Eyan Sivan
Intremède débat et présentation
des missions civiles.**

**mercredi 19 à 20h projection du film
ROUTE 181 (2^{ème} partie)**

ROUTE 181

La «route 181» suit les frontières de la résolution n.181 adoptée par les Nations-Unies le 29 novembre 1947. Cette résolution prévoyait la partition de la Palestine en deux Etats, l'un juif, l'autre arabe.

Selon ses termes, 56% du territoire était attribué à la minorité juive, tandis que 43% à la majorité arabe et, au centre, une zone internationale.

Cette frontière théorique qui se présentait comme une «solution» a entraîné la première guerre israélo-arabe et un conflit dont on ne voit toujours pas la fin.

55 ans plus tard, le voyage des deux cinéastes sur la «route 181» suit le tracé de cette frontière qui n'a jamais existé.

La Bonne Aventure

avec Yoanna Ceresa, Eric Gardiol et ...

Mise en scène: Marina Janssens

vendredi 4 et samedi 5 février à 20h30



Yoanna,
En duo
Avec son prince charmant
Ou'elle porte en bandoulière
Depuis si longtemps.
Ils se ressemblent
Et s'assemblent
Elle, ses textes
Et son instrument.

Si elle s'éclaire d'un sourire,
Il étire son soufflet.
Si elle soupire
Il pèse de tout son poids.
Comme son coeur à elle...

Leur âge ??
Il est plus vieux qu'elle,
Assurément.
Elle n'a pas 20 ans.
« Aux âmes bien nées
la valeur n'attend pas
le nombre des années... »

Mets-là en veille,
Corneille
Et écoute le son
De l'accordéon... !

Marina Janssens

les Troglodytes passent à l'action

spectacle d'humour
du 15 au 18 et du 22 au 24 mars à 20h30

Toujours fascinés par le cinéma et la télévision, les Troglodytes passeront cette fois au crible le quotidien de nouveaux héros: Le Seigneur des Anneaux, Columbo, Star Trek ou encore Robin des Bois.

Passant de la science-fiction au dessin animé en un clin d'oeil, les Troglodytes revisitent les icônes de nos petits et grands écrans à la manière d'un zapping effréné. Les deux comédiens pratiquent un humour à la Fluide Glacial, moderne, efficace, dynamique et jamais vulgaire. Ils excellent dans l'art de la parodie et passent en dérision cette époque du soap, du clip et du zap. Rien ne semble désormais résister à ces portes-paroles de la génération «tout en image».

Les Héros vont passer un mauvais quart d'heure!





GIOCO VOCALE

Atelier Opéra de Genève présente

du 26 au 29 janvier
à 20h30

HÄNSEL & GRETEL et LE SECRET DES LICORNES

Musique :

E. Humperdinck et F. Mendelssohn

« S'il te plaît, raconte-moi... » : l'étincelle est la même depuis des siècles et les yeux des enfants s'allument toujours autant dès qu'ils entendent « Il était une fois... ».

Cependant, pour peu que vous décidiez de vous y plonger, n'attendez pas d'un conte qu'il vous ménage.

Au contraire, du fait de la tradition orale et sous ses aspects « bon enfant », le conte révélera, à qui tente l'immersion, un univers d'angoisses, de fantasmes et autres aspirations dites inavouables.

Mais pour nous nous, c'est avant tout un magnifique prétexte à une mise en jeu.

Car l'objectif de ce travail est bien celui-ci : donner l'opportunité à de jeunes chanteurs lyriques qui étudient dans les divers Conservatoires de Suisse Romande, de mettre à l'épreuve de la réalité scénique, ce que, tout au long de l'année, ils apprennent dans les ateliers lyriques.

L'atelier lyrique de Genève « Gioco Vocale » existe depuis trois ans. C'est son sixième « spectacle ».

Celui-ci est particulier, car il marque le début d'une collaboration avec l'atelier lyrique du Conservatoire Populaire de Genève.

Pierre-André Gamba

Autour de la ligne

spectacle de danse contemporaine
C^e Debout sUr les mains

Du 18 au 25 février à 20h30

Conception et chorégraphie :

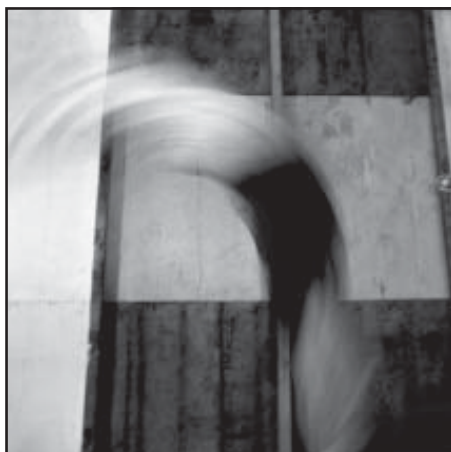
Noémi ALBERGANTI, Félicien MAZZOLA

Danse :

Olivia ORTEGA, Loredana COSTANZA,
Tatiana CAVAGLIANI, Elodie DE WECK,
Félicien MAZZOLA, Noémi et Anaël
ALBERGANTI, Manu HAGMANN,
Johanne HAARI, Vincent CHATELAIN

Musique :

Christophe HENCHOZ, Edouard SABOT,
Germain UMDENSTOCK, Jean-François
GANDOLFO



La compagnie Debout sUr les mains est une jeune compagnie de danse ayant pour vocation de dire ce qu'elle a sur le cœur, en allant à la rencontre du public et en lui proposant des images « libres d'interprétation ».

Son approche du mouvement est basée sur diverses techniques de danses « contemporaines », ainsi que d'autres styles tels que les danses « urbaines », l'acrobatie ou les danses de couples.

Pour sa seconde pièce, « Autour de la Ligne », la Cie Debout sUr les mains a eu envie de travailler sur le thème des apparences, et a fait appel à 4 musiciens qui joueront en live leur musique originale. Le résultat s'exprime comme une quête identitaire, un cheminement à la recherche de soi, au fil de quatre tableaux très différents. Chacun représente un état d'âme, une phase de vie, une vision de la réalité, ils nous amènent à repenser notre propre identité par rapport à certaines apparences, certaines habitudes de la vie quotidienne.

Ces 4 scènes sont articulées autour d'extraits d'un texte de l'écrivain Tahar BEN JELLOUN, qui nous parle des différences et des similitudes par delà les apparences les plus évidentes, et nous donne envie, au bout du chemin, de vivre, de danser, pleinement l'instant présent.



JANVIER

du mardi 18 au samedi 29
(mardi-samedi 14h-22h)
exposition photos de Blaise Crouzier
Le mur et l'olivier

vernissage de l'exposition
mardi 18 à 19h

mardi 18 à 20h projection du film
ROUTE 181 (1^{ère} partie)
de Michel Khleifi et Eyan Sivan

mercredi 19 à 20h projection du film
ROUTE 181 (2^{ème} partie)



vendredi 21 dès 20h30
Soirée SLAM



du 26 au 29 janvier à 20h30
HÄNSEL ET GRETEL
conte musical en trois tableaux de
Engelbert Humperdinck
par le Conservatoire Populaire de
Musique et Gioco Vocale

FEVRIER

vendredi 4 et samedi 5 à 20h30
La Bonne Aventure
concerts avec Yoanna Ceresa



vendredi 11 dès 20h30
Soirée SLAM



du 18 au 25 à 20h30
Autour de la ligne
spectacle de danse contemporaine
Cie Debout s'Ur les mains

SLAM

les vendredis:
21 JANVIER
11 FEVRIER
11 MARS
1^{er} AVRIL
6 MAI
17 JUIN
2005

5 minutes pour s'exprimer!
5 minutes pour vous exprimer, pour parler de vous, nous raconter une histoire, un poème, un conte, pour nous faire partager un rap, une chanson...

dès 20h30
Maison de quartier de la Jonction

MAISON QUARTIER JONCTION

petit frère veut grandir...

Il était une fois...

C'est histoire
à son époque
en deux parties
qui s'écrit en 20
par un artiste...

MARS

mardi 8 dès 19h
Journée des femmes



jeudi 10 dès 19h
**Assemblée générale de la Maison de
Quartier de la Jonction**

vendredi 11 dès 20h30
Soirée SLAM



du 15 au 18 et
du 22 au 24 à 20h30
Les Troglodytes passent à l'action
spectacle d'humour

La Maison du Quartier est une association sans but lucratif ouverte à toutes les personnes intéressées par ses activités. Elle a pour but de proposer et de promouvoir dans le quartier des activités sociales, civiques et culturelles. Elle est rattachée à la Fondation Genevoise pour l'Animation Socioculturelle (FAS'e). Les activités développées s'inscrivent dans le cadre des orientations de la Charte cantonale des centres de loisirs. Son action est rendue possible grâce aux subventions cantonales et à celles du Département des Affaires Sociales, des Ecoles et de l'Environnement de la Ville de Genève.